

ACTU DÉFENSE

SYNTHÈSE DU POINT PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

30 MAI 2017

POINT PRESSE DE LA MINISTRE DES ARMÉES



Mme Sylvie Goulard, ministre des Armées, est intervenue le 29 mai en ouverture du point presse pour revenir sur son agenda et ses priorités.

Au Mali et auprès de Sentinelle, Mme Goulard a pu constater les conditions difficiles et courageuses dans lesquelles les militaires opèrent pour la protection des Français et la lutte contre le terrorisme. Évoquant son déplacement à l'hôpital d'instruction des armées Percy, la ministre a fait part de sa solidarité pour les blessés et rendu hommage aux soins donnés par le Service de santé des armées.

La ministre a accompagné le Président de la République au sommet de l'OTAN le 25 mai et a pu rencontrer plusieurs de ses homologues. Sylvie Goulard poursuivra cet **agenda international exigeant** à Berlin le 31 mai pour rencontrer son homologue allemande Ursula von der Leyen, avant de d'intervenir au dialogue Shangri-La à Singapour.

La ministre est revenue sur le changement de dénomination du ministère : une décision symbolique qui place au centre les hommes et les femmes, civils et militaires, dont la somme des actions a pour objectif la protection de la France et des Français. Ce nouvel intitulé n'induit aucun changement sur le périmètre d'action du ministère.

Enfin, la ministre des Armées a évoqué son premier COMEX, où elle a présenté, au retour de la réunion spéciale de l'OTAN, ses **grandes orientations stratégiques** :

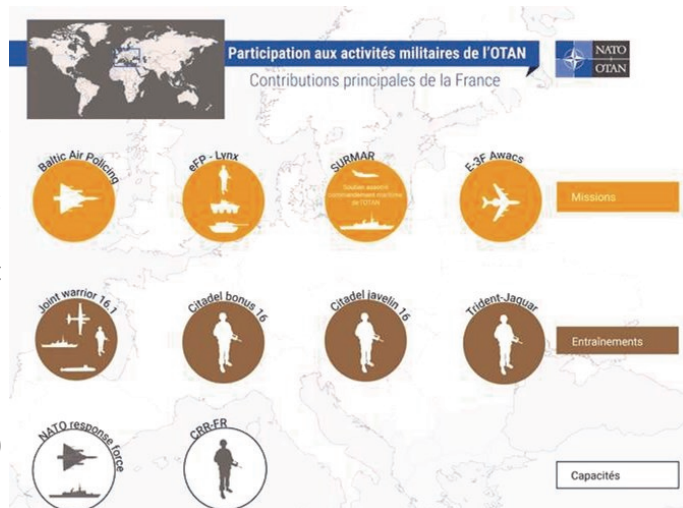
- **la protection des Français**, qui reste la première des priorités ;
- **la condition du personnel**, qui connaît un taux d'engagement particulièrement élevé ;
- **l'atteinte d'un budget équivalent à 2% du PIB en 2025**; à la demande du Président de la République, une réflexion stratégique va être rapidement engagée et une nouvelle Loi de programmation militaire sera préparée afin d'être présentée à la représentation nationale dès 2018 ;
- **le développement de la défense européenne avec pragmatisme** ; d'une part en poursuivant le processus lancé à Bratislava en 2016, et d'autre part en menant des politiques de coopération bilatérale, comme avec l'Allemagne ou le Royaume-Uni.

DÉFENSE DE LA FRANCE :

LES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX

Rare pays du monde occidental à disposer de l'ensemble du spectre des capacités militaires terrestre, aérienne et maritime, la France a un rôle moteur auprès de ses alliés. L'un des pays européens qui dépense le plus pour sa défense et qui intervient le plus à l'extérieur, la France consacre un effort national de défense significatif avec 1,8% du PIB. La part consacrée aux équipements, à la préparation de l'avenir et à l'innovation (17,3 Mds €), ainsi que le niveau opérationnel des armées françaises placent la France au rang des Nations consentant les efforts les plus importants pour sa défense.

Elle agit la plupart du temps dans un cadre international, aux côtés de ses partenaires, de ses alliés, et des Européens. Elle est un **partenaire reconnu, respecté, solidaire mais autonome au sein de l'OTAN**, par sa participation à de nombreuses missions et entraînements de l'Alliance et par son apport capacitaire : à titre d'exemple, le Corps de réaction rapide français (CRR-FR) pourra fournir dès juillet l'ossature d'un état-major de 430 militaires en mesure de commander un groupe de force interarmées de 14 nations différentes ; 3 500 militaires français ont ainsi participé à une vingtaine d'exercices chaque année, dont l'exercice de certification *Trident Jaguar* qui a mobilisé en mars 800 militaires français, six avions de chasse et une frégate.



La France consent également des efforts à titre national, comme l'opération Barkhane, qui contribue en premier lieu à la sécurité du Sahel, mais aussi à celle de la France et de l'Europe comme des Alliés. Elle a par ailleurs joué un rôle clé dans le lancement et la conduite de l'opération européenne de lutte contre la piraterie Atalante, pour laquelle elle déploie régulièrement un bâtiment.

La France est partie intégrante de l'action internationale, pour les mesures OTAN notamment dans les pays Baltes. Elle contribue massivement et régulièrement à la mission de police du ciel et déploie actuellement 300 soldats et des chars Leclerc en Estonie dans le cadre de la **mission Lynx** pour le dispositif de Présence avancée renforcée (*enhanced Forward Presence, eFP*). Un 2^e déploiement de huit mois en Lituanie est prévu dans le cadre de cette mission.

La France participe à la **surveillance aux frontières de l'Alliance** par des patrouilles en mer Noire, au sein des missions européennes de formation (dont EUTM RCA et EUTM Mali : dix militaires sont insérés au Mali en lien avec l'opération Barkhane; 10 000 militaires maliens ont ainsi pu être formés dont huit Groupements tactiques interarmes), et par des opérations de lutte contre la piraterie au large de la Somalie (Atalante) ou de lutte contre le trafic de migrants en Méditerranée (EUNAVFOR Med Sophia, pour laquelle dix Français sont intégrés au poste de commandement central et un bâtiment déployé de manière quasi permanente au sein de la *task force* maritime).

La France prend part aux forces de réaction rapide et à de nombreux exercices de l'OTAN. Plus de 4 000 Français ont contribué aux mesures d'assurance de l'OTAN en 2015 et 2016.

La France a également un rôle fédérateur de ses alliés au sein de l'OTAN et en matière de défense européenne.

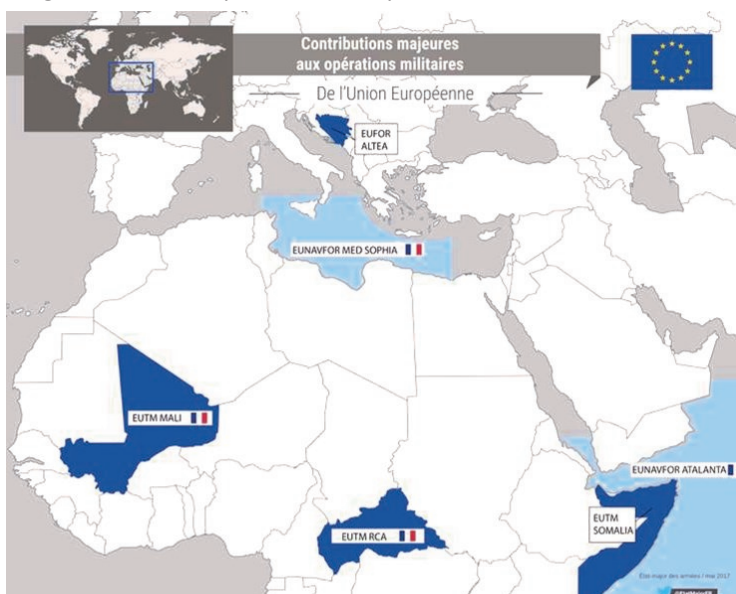
Premier État membre à invoquer la clause d'assistance mutuelle après les attentats de novembre 2015 (article 42-7 du Traité de l'UE), la France a reçu une réponse très favorable de ses partenaires qui s'est traduite par des participations directes ou un soutien concret sur plusieurs opérations extérieures afin d'alléger la pression pesant sur l'appareil militaire français : entre autres participations, le Portugal a ainsi décidé l'envoi de 150 hommes pour renforcer la MINUSCA et la Belgique a intégré la frégate *Léopold 1^{er}* au Groupe aéronaval français contre Daech au Levant.



L'Europe de la Défense se traduit par des actions concrètes : l'Agence européenne de défense permet notamment de développer des programmes d'armement européens en partant de l'identification des capacités militaires nécessaires, en s'appuyant sur l'organisation de l'industrie d'armement européenne, et l'Organisation conjointe de coopération en matière d'armement (OCCAR) conduit de nombreux programmes d'armement pour des pays européens, notamment l'hélicoptère Tigre (France, Espagne et Allemagne).

L'élan donné par la France et l'Allemagne lors de la réunion de Bratislava a abouti à une feuille de route adoptée par le Conseil européen fin 2016. Il doit permettre d'augmenter la coopération européenne et de consolider ainsi l'autonomie stratégique. **Des mesures concrètes** ont ainsi été décidées :

- l'accélération des circuits de financement d'une opération européenne en cas de crise par la rénovation du financement des coûts communs des opérations militaires de l'UE « Athéna » ;
- l'assouplissement du déploiement des *battlegroups* (groupements tactiques) de l'UE et de l'Eurocorps ;
- la création prochaine d'une capacité militaire de planification et de conduite ;
- la création d'un fonds d'investissement européen de défense ;
- la mise en œuvre, comme le prévoit le traité de Lisbonne, d'une coopération structurée permanente qui permettra aux États souhaitant s'engager davantage d'aller plus vite et plus loin dans le développement de leur coopération en matière de défense.



La France souhaite poursuivre le développement des synergies avec ses partenaires européens et Alliés, de manière à renforcer notre sécurité commune. Elle contribue massivement à cet effort par le déploiement de 30 000 militaires en posture opérationnelle à ce jour.

AGENDA

SOMMET DE L'OTAN

Jeudi 25 mai, le Président de la République s'est rendu au sommet de l'OTAN à Bruxelles,



accompagné de la ministre des Armées, Mme Sylvie Goulard, et du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, M. Jean-Yves Le Drian. À cette occasion, les dirigeants ont réitéré leur **attachement collectif à l'Alliance et à la solidarité transatlantique**. Ils ont réaffirmé leur solidarité en **associant l'OTAN au travail de la coalition**, en particulier dans la zone irako-syrienne. Le Président a rappelé que la France voulait une *Europe de la politique de défense et qui porte une vraie ambition de défense*.

M. Macron a rencontré son homologue américain M. Donald Trump, avec qui il a notamment manifesté une *volonté affichée de renforcer notre partenariat et notre coopération en matière de lutte contre le terrorisme*.



Vendredi 26, le Président s'est également rendu à Taormine en Sicile pour rencontrer ses homologues du G7.

Il a rappelé le contexte *de tension croissante liée au terrorisme*, et affirmé que les débats avaient permis *d'avancer très clairement en matière de lutte contre le terrorisme*. Les dirigeants ont abordé la question de la situation en Libye, en Syrie et en Corée du Nord, soulignant la nécessité de trouver des solutions politiques.

JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE

Samedi 27 mai Mme Goulard s'est rendue au Mémorial Jean Moulin de Salon-de-Provence, à l'occasion de la Journée nationale de la Résistance et du 74^e anniversaire de la création du Conseil national de la Résistance (CNR). La ministre a rendu hommage au fondateur du CNR et rappelé lors de son discours que *l'extraordinaire message du Conseil national de la Résistance est valable aujourd'hui : c'est que des gens très différents se sont mis ensemble à combattre et à construire la France d'après-guerre et dans la difficulté*.

CYBERDÉFENSE

La ministre des armées se rend mardi 30 mai dans un établissement de la Direction générale de l'armement (DGA) Maîtrise de l'information, à Bruz (Ille-et-Vilaine). Mme Goulard visitera les installations de cet établissement et ses moyens d'expertises uniques en Europe, en présence du délégué général pour l'armement M. Laurent Collet-Billon et assistera à des démonstrations sur le thème de la cyberdéfense.

À VENIR

Mercredi 31 mai, Mme Goulard participera au Conseil restreint de défense à l'Élysée, puis au Conseil des ministres. Elle se rendra ensuite à Berlin pour définir les priorités de l'agenda commun avec l'Allemagne.

ACTUALITÉ DE LA DÉFENSE

CONVENTION UNÉO - AF1D2

Jeudi 18 mai le président de la mutuelle Unéo, le **général de corps aérien Jean-François Furet-Coste**, et la présidente de l'association **Avec les femmes de la Défense (AF1D2)**, le **médecin-chef Chantal Roche**, ont signé une convention de partenariat. AF1D2 est une association loi 1901 créée en juin 2016 qui a pour objectif la reconnaissance des femmes de la défense, l'évolution des mentalités, le partage d'expérience et l'équilibre entre vies professionnelle et privée.

Le GCA Furet-Coste a rappelé que par son action, l'AF1D2 contribuait à *renforcer le lien armées-nation en démontrant que les armées relèvent avec détermination les défis qui fondent notre République. L'égalité femme-homme est de ceux-là*. Cet engagement commun se base sur des valeurs communes, défendues aussi bien par les armées que par le mouvement mutualiste.



Le 12 juin prochain, forte d'un an d'existence, *Avec les femmes de la défense* se réunira en assemblée générale pour préparer son nouvel agenda et porter concrètement ce message qui concerne les 54 000 femmes, civiles et militaires, ainsi que leurs collègues et frères d'armes du ministère.

[Page Facebook](#)

[Association les femmes de la défense](#)

MARINE NATIONALE : NATO TIGER MEET

Du 5 au 16 juin, la flottille 11F de la marine nationale organise un exercice aérien de grande ampleur interalliés et interarmées sur la base de l'aéronautique navale de Landivisiau : le *NATO Tiger Meet 2017*, un exercice aérien de grande ampleur.

Cet exercice rassemble pour sa 53^e édition, 12 nations, dont l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et le Royaume-Uni, et 18 unités navigantes. Nation cadre, la France mobilisera des Rafale de la marine nationale et de l'armée de l'air, ainsi que des hélicoptères de l'armée de terre.



Il s'agit du rassemblement annuel des escadrons ayant pour emblème le tigre. L'esprit du tigre est avant tout l'esprit de camaraderie, la participation à cet exercice relevant de l'échange constructif sur la plan opérationnel dans le but de mieux travailler ensemble.

Une journée médias est organisée le 7 juin à Landivisiau. Les journalistes intéressés seront invités à rencontrer les pilotes et techniciens, avant de participer au briefing d'un exercice et de se faire présenter un Rafale.

Contact presse SIRPA Marine :

Téléphone : 09 88 68 46 67

Mail : sirpa.marine@marine.defense.gouv.fr.

ARMÉE DE L'AIR : 80^E ANNIVERSAIRE DES 601^E ET 602^E GROUPE D'INFANTRIE DE L'AIR (GIA)

Premières unités parachutistes combattantes des armées françaises, le **601^e GIA**, à Reims, et le **602^e GIA**, à **Maison-Blanche en Algérie**, sont créés en avril 1937, comprenant chacun une compagnie d'infanterie et un groupement de transport. Devenu unité héritière du patrimoine de traditions de la compagnie d'infanterie du 602^e GIA, le **commando parachutistes de l'air n°10**, localisé sur la **base aérienne 123 d'Orléans-Bricy** contribue à l'organisation des 80 ans de ces deux GIA.

Par leurs actions aussi décisives que discrètes, les aviateurs du CPA 10 sont membres des Forces spéciales. Experts de l'emploi des moyens de la troisième dimension, du combat commando, du renseignement, de la lutte contre le terrorisme, et de la libération d'otages, ils ont été un atout majeur pour la réussite des opérations militaires françaises des 25 dernières années en Afghanistan, en Bosnie, au sein des opérations Barkhane et Chammal notamment.

Cette journée se déroulera le 1^{er} juin sur la BA 123. Seront notamment présentes des délégations du 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes de Pamiers, des commandos parachutistes de l'air n° 20 et 30, du centre air de saut en vol, et des représentants du commandement des forces aériennes.

Accréditations jusqu'au 31 mai 12h. Tel 09 88 68 16 45 / 06 87 11 40 69. Mail : presse@armeedelair.com



Contact presse opérations et CEMA :

09 88 68 28 65 / 09 88 68 28 66 emapresse@gmail.com



Produit par le bureau porte-parole de la Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICOd)

Directrice de la publication : Valérie Lecasble

Rédacteur en chef : CF Lionel Delort , CC Alexis Edme

Rédacteurs: Chloé Ruard, Marie-Astrid Lefevre, Pauline Royer-Briand, EMA/COM (opérations)
crédit Image en opérations @EtatMajorFR

CONTACTS PRESSE : 09 88 67 33 33 ou presse@dicod.defense.gouv.fr

